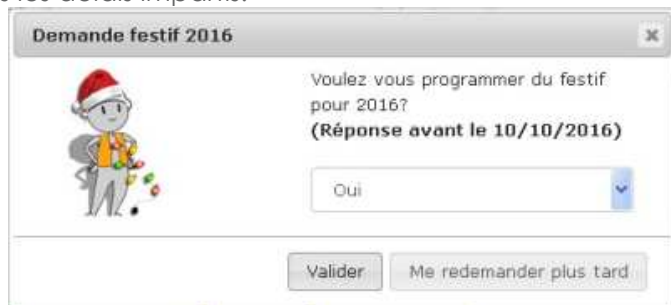


Gérer le festif

Cette fonctionnalité est destinée aux collectivités qui ont confié la maintenance de leur éclairage public au SEHV.

La collectivité peut faire ses demandes de festifs **à partir de septembre**. Une fenêtre apparaîtra à partir de cette date à chaque ouverture de GéoSeHV, pour inviter la collectivité à effectuer sa demande dans les délais impartis.



Une fois que vous avez validé la demande, apparaît une nouvelle fenêtre :

Remplir votre demande :

1/ **Entrer le nombre d'éléments** à installer

2/ **Entrer le quartier / la rue / le village concerné**

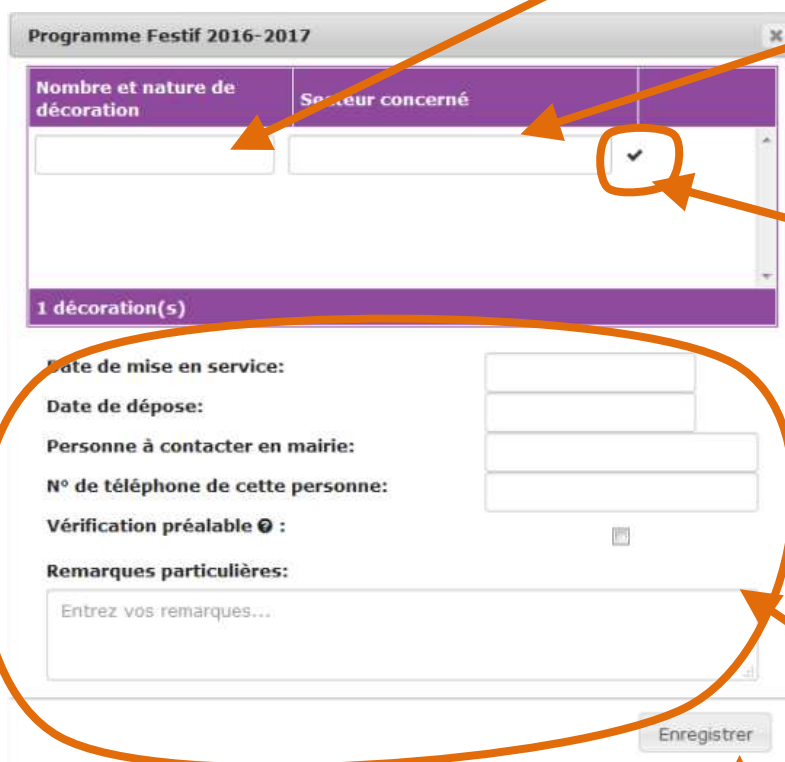
3/ Cliquer sur ce bouton vous permet de **rajouter une ligne**, et de faire une demande pour un nouveau quartier/une nouvelle rue...

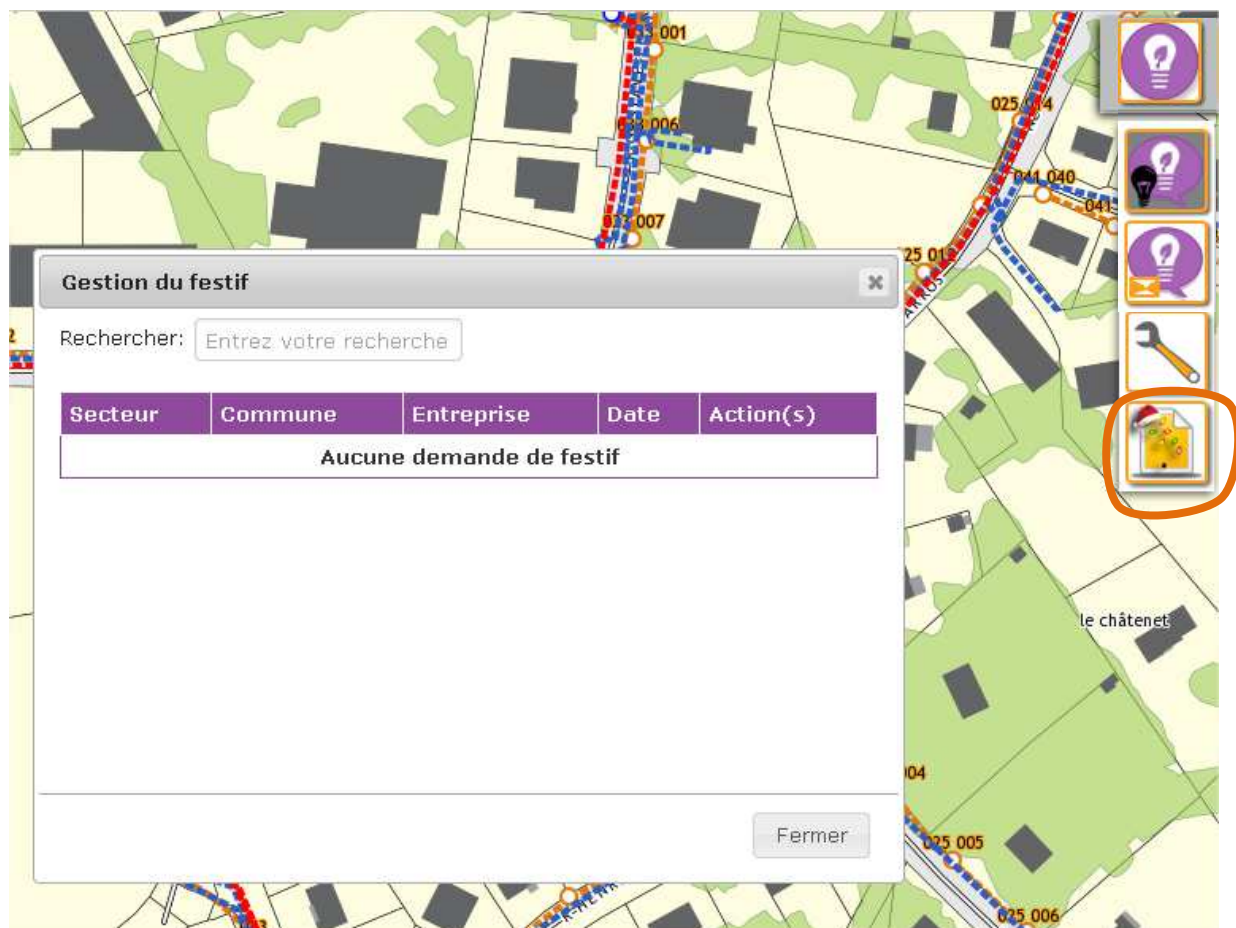
4/ Il reste à **remplir l'encadré** suivant. Vous ne pouvez entrer qu'un unique contact. Si vous souhaitez ajouter des informations : vous pouvez les inscrire dans la rubrique « Remarques particulières ».

5/ **Enregistrer.**

Un message d'alerte apparaît : « Voulez-vous envoyer le festif ? ».

En cliquant sur oui, vous confirmez votre demande, qui est alors transmise aux services du SEHV pour traitement.





Par la suite, cette fenêtre permet à la collectivité de suivre l'avancée de sa demande.